

H5• La ville franche au Pont

□ Lettres de franchise accordées par THIBAUT II Comte de Bar et de Mousson aux habitants de Pont à Mousson en 1261

• «Moi, Thiébaud, Comte de Bar, fait savoir à tous que j'ai mis à franchise au droit de Stenay tout ce que j'ai à Trey et sur son ban, [...] sauf mes bois, mes eaux, mes fours et mes moulins, mes pressoirs et mes domaines banaux.

• Sur ces bans, (les nouveaux bourgeois) doivent le terrage des terres et des vignes qu'ils gagneront, à savoir, de onze gerbes l'une, de onze muids de vin un muid, et au pressoir de neuf chaudrons un et de deux deniers forts par chaque faucillée de pré, à la Saint Jean, et ils sont quittes des cens des terres qu'ils me devaient. Et tous les bourgeois qui n'auront ni terre, ni vignes, ni prés, sur ces bans me paieront chacun douze deniers forts à la Saint Jean [...] Ils doivent tous venir à la nouvelle ville au Pont, sauf ceux de Mousson et d'Estons [...]

• Ils ne doivent ost et chevauchées pour un jour et le lendemain ils pourront revenir en hôtel s'ils le veulent [...]

• Les bourgeois qui viendront doivent faire rapport au maire et aux échevins si ceux-ci voient qu'ils ont peur d'avoir et de manier roncin et armures, ils doivent les surveiller [...]

• Je jure de tenir cette franchise et tous ceux qui tiendront la ville après moi jureront aussi.

• Fait en 1261, le mercredi devant Pâques au mois d'Avril.

- Stenay: ville du Nord de la Meuse (la plus grande partie du comté de Bar était situé en Meuse)
- Trey: village au bord de la Moselle au pied de la butte de Mousson.
- ban: territoire
- Terrage: champart
- Gerbe: le blé était coupé puis lié en de gros bouquets: les gerbes.
- muid: unité de mesure des grains et des liquides
- faucillée: mesure de surface qui correspond à ce qu'un faucheur peut couper en un jour
- denier: unité de monnaie.
- Estons: actuellement Atton
- Hôtel: immeuble, demeure
- Roncin: grande épée à deux mains

- 1• Qui est l'auteur de ce texte?
- 2• Quelle était sa situation?
- 3• A quel siècle et à quel endroit a-t-il vécu ?
- 4• Comment désigne-t-on Pont à Mousson?
- 5• Dans quel sens ancien le mot franchise est-il utilisé?
- 6• Qui dirige la ville à cette époque?
- 7• Les bourgeois sont-ils exemptés de toutes les obligations de la féodalité?
- 8• Que garde le Comte de Bar?



Le grand commerce au XIII^e siècle

VILLES

- Villes et comptoirs de la Hanse
- Grandes foires
- Centres Italiens
- Autres comptoirs

GRANDES REGIONS DE COMMERCE

- Flandre
- Champagne
- Italie du Nord

ROUTES COMMERCIALES

- maritimes des marchands italiens
- maritimes des marchands de Flandre et de la mer
- liaison à la fin du XIII^e siècle
- principales routes terrestres